

# 1<sup>er</sup> MAI DANS L'UNITÉ !

À L'APPEL DE LA



**PUBLIC** ←  
→ **PRIVÉ**

**POUR** » L'emploi  
» Les salaires et le pouvoir d'achat  
» Les conditions de travail  
» Les retraites

**DANS LES COLLÈGES, DANS LES LYCÉES**

**AVEC LE  EXIGEONS :**

- l'arrêt des suppressions de postes et la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de recrutements massifs ;
- la mise en place d'une formation professionnelle initiale et continue ambitieuse ;
- l'abandon des réformes Chatel du lycée et de la gouvernance des établissements ;
- la revalorisation des salaires et des métiers ;
- l'amélioration des conditions de travail et d'études.

Avec le , poursuivons la mobilisation pour imposer une autre politique éducative :

***du temps, des moyens, de l'intelligence !***

# POUR LE SECOND DEGRÉ

**Le SNES porte le projet de démocratiser le second degré : permettre l'accès de toute une génération à une formation de haut niveau et à une insertion professionnelle reconnaissant les qualifications obtenues.**

**L'accès à une des trois voies du lycée doit être une réalité pour tous les élèves.**

**Ce projet passe par un tout autre budget et donc l'abandon des suppressions d'emplois.**

## DE L'AMBITION POUR LA JEUNESSE

- **Une réflexion sur les contenus et les pratiques** qui prenne en compte la question de la difficulté scolaire et pense l'articulation entre elles des différentes disciplines.
- **Une réflexion avec parents et lycéens** sur la globalité du temps de l'élève en cours, hors cours et à la maison en préalable à toute définition d'un « accompagnement ».
- **Donner plus de temps aux élèves** pour mettre les contenus d'une culture commune à la portée de tous (grilles horaires suffisantes, baisse sensible des effectifs dans les classes).
- **Une définition nationale des horaires par matière**, seule garantie contre les inégalités territoriales.
- La possibilité donnée aux équipes d'une **diversification pédagogique** dans les classes (travaux en petits groupes, dispositifs d'aide).
- **Des conseillers d'orientation psychologues** en nombre suffisant dans les établissements pour permettre à chaque élève d'élaborer son projet d'orientation avec une personne qualifiée.
- **Des structures de Seconde** qui amènent tous les élèves à suivre au moins un enseignement technologique, un enseignement artistique, et à accéder à la culture économique et sociale, dans un horaire élève raisonnable prenant mieux en compte la globalité du temps de l'élève et les conditions d'enseignement.
- Dans la voie générale, **une spécialisation progressive** de la Première à la Terminale, mais sans tronc commun en Première.
- **Le développement de la voie technologique** en conservant ses spécificités (horaires, pratiques, pédagogie de projet...).
- **Une offre de formation** donnant un accès large aux options.

## UNE ORIENTATION AU SERVICE DES ÉLÈVES

- **Le refus de l'externalisation** des missions d'orientation vers des associations diverses.
- **Le maintien et la valorisation** du réseau des CIO qui doivent rester les premiers services pour l'information, l'aide à l'élaboration des projets et à une scolarité réussie, sur tout le territoire.

## UNE ORGANISATION JUSTE ET TRANSPARENTE DES ÉTABLISSEMENTS

- **Le maintien** d'une carte scolaire améliorée.
- **La relance** de l'éducation prioritaire.
- **La transparence** dans le fonctionnement de l'établissement (utilisation des crédits d'enseignement, préparation de la rentrée scolaire, élaboration du projet d'établissement...) en faisant vivre les structures qui existent déjà.
- **L'abandon du conseil pédagogique** inscrit dans la loi Fillon et le retrait du décret.
- **Un cadre national** pour la totalité des horaires disciplinaires, y compris pour le travail en petits groupes.
- **Des moyens** permettant une amélioration des conditions de travail et d'études, et de la concertation pour le travail en équipe.

## DES PROFESSIONNELS FORMÉS ET QUALIFIÉS

- **Une revalorisation des rémunérations** et des conditions de travail pour tous les personnels.
- **Une élévation du niveau de recrutement** et de qualification des enseignants, CPE et CO-Psy.
- **Une formation des maîtres** pensée sur la durée, articulée entre formation universitaire et formation professionnelle.
- **La mise en place** de véritables prérecrutements.
- **Un dispositif complet d'aides sociales** pour les étudiants, notamment par la création d'une allocation d'autonomie et le retour à un recrutement d'étudiants-surveillants.
- **Une formation professionnelle** initiale et continue qui arme la profession pour mieux accompagner tous les élèves.